

Annexe Annuelle N°02 SAISON 2018/2019

Championnat National des Clubs

15-16 décembre 2018, Montluçon (03)

Bassin de 50m 8 couloirs

1 Catégories concernées

Toutes catégories confondues.

2 Modalités de qualification

Le nombre d'équipes par club n'est pas limité. Chaque nageur est identifié dans une seule équipe lors de l'inscription.

Chaque équipe se compose de 6 nageurs et/ou de 6 nageuses quelle que soit leur catégorie avec un minimum de 4 nageurs. Une course nagée par nageur + relais, un nageur par équipe et par course.

- Si l'équipe n'est pas complète, un nageur ne pourra pas nager une deuxième course. Le club marquera zéro point par course non nagée.

- Si un club vient avec 4 ou 5 nageurs et subit une disqualification, il restera dans le classement et sera classé au nombre de points réalisés.

- Lors du contrôle administratif de la compétition, les documents de toute l'équipe devront être présentés en même temps. En cas d'incident ou d'accident ou pour toute autre raison médicale constatée interdisant à un athlète de prendre le départ, le club sera autorisé à pourvoir à son remplacement par un autre athlète.

L'inscription du remplaçant doit être annoncée par écrit au secrétariat avant le début de la première session.

- Comme toutes les compétitions nationales, chaque nageur a obligation d'avoir participé à une compétition régionale ou départementale. Pour cette compétition, il doit avoir participé à une compétition en France, lors de l'année civile 2018 et avant la date de clôture des engagements.

3 Matériel

Matériel conforme au règlement sportif de la CN NAP.

Les combinaisons autorisées, sont les combinaisons homologuées par la CMAS, ainsi que toutes les combinaisons textiles ne recouvrant ni la tête et/ou tous les bras.

4 Programme

La compétition se déroulera sur 2 journées. Le programme est le suivant :

Session 1 (J1 matin)	Session 2 (J1 après-midi)	Session 3 (J2 matin)	Session 4 (J2 après-midi)
50mAP H	100mSF H	50mAP F	100mSF F
400mSF F	800mSF F	400mSF H	800mSF H
400mIS H	4x200m H	400mIS F	4x200m F
200m BI F	6x100m F	200mBI H	6x100m H

Chaque relais 6x100m sera composé d'un nageur devant respecter le règlement du 100 Bi-palmes.

Annexe Annuelle N°02

SAISON 2018/2019

5 Dérogation

Aucune dérogation

6 Protocole, récompenses et classement

- Chaque nageur marquera le nombre de points (référence : table points CMAS ci-dessous) correspondant à sa place au classement et ceci par distance.
- Il en sera de même pour les relais, mais les points seront doublés.
- Après chaque session le classement partiel des équipes sera affiché. Le classement final sera publié à l'issue de la dernière course de la dernière session.




Classement à la place avec les points CMAS

1er	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
50pts	46	42	39	36	33	30	27	24	22	20	18	16	14	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

Un classement sera établi par course et par sexe, sans donner lieu à des podiums individuels.

Le classement général club se fera par addition des points obtenus par l'ensemble des nageurs ou nageuses de l'équipe et des relais.

Le club vainqueur du Championnat National est le club classé 1^{er} du classement général. La coupe sera remise en jeu chaque année.

Classement par équipe	Classement général
 équipe Femmes	 équipe club (équipe femmes + équipe hommes)
 équipe Hommes	